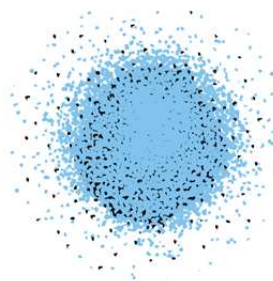


ANALYSE DU RATIO FOS / TAC et CONSEILS D'EXPLOITATION



EREP SA, bureau d'ingénieurs spécialisé depuis 1980 dans les domaines de la production et de la valorisation du biogaz propose aux exploitants d'installations de **nouvelles prestations** d'analyse et d'assistance technique afin de suivre et d'améliorer le fonctionnement des unités de production de biogaz.



erep

Traitement et valorisation
de déchets et
d'effluents organiques

LE FOS/TAC, C'EST QUOI ?

La valeur FOS/TAC donne le ratio entre la teneur en acides gras volatils (en allemand, **Flüchtige Organische Säuren**) et l'alcalinité sous forme de carbonates (en allemand, **Totales Anorganisches Carbonat**).

La connaissance de cette valeur permet de détecter un dysfonctionnement du processus de digestion **avant** l'apparition de problèmes opérationnels tels que la diminution de la production de biogaz ou l'acidification du milieu.

Cette méthode de détermination est efficace et rapide. Elle permet d'identifier d'éventuels problèmes dans votre digesteur, bien avant qu'une modification du pH ne vous avertisse d'une perturbation du milieu biologique.

LES PRESTATIONS QUE NOUS VOUS PROPOSONS

- Une visite mensuelle pour procéder en votre présence à :
 - la prise d'un échantillon du contenu de votre digesteur
 - la détermination sur site du ratio FOS/TAC au moyen de notre analyseur TITROLAB TIM840
 - l'enregistrement des données de votre digesteur et la tenue d'un tableau de bord annuel
- L'établissement, à l'issue de chaque visite, d'un rapport de conseil comportant nos recommandations sur la conduite de votre digesteur (composition de la ration, mode d'alimentation)
- La communication, à la fin de chaque année, du relevé sous forme graphique des valeurs mensuelles du ratio FOS/TAC de votre digesteur.

NOTRE OFFRE FORFAITAIRE

- Pour **une année d'analyses mensuelles** du ratio FOS/TAC assorties de nos conseils d'exploitation et de la remise d'un relevé annuel, le montant forfaitaire de nos honoraires, frais d'analyses et de déplacement est de **CHF 4'050.- H. T. par année**.
- Vous pouvez également nous solliciter **ponctuellement** pour la mesure du ratio FOS/TAC et nos recommandations orales sur la conduite de votre digesteur. Dans ce cas, notre intervention est facturée au prix forfaitaire de **CHF 385.- H. T.**

NB : Notre offre est valable pour des installations situées dans un rayon de 80 kilomètres autour de notre siège d'Aclens (VD).

PLUS DE RENSEIGNEMENTS ?

En cas d'intérêt immédiat de votre part, veuillez nous renvoyer le bon de commande rempli.
Pour tout renseignement technique ou pour l'établissement d'un contrat, veuillez nous contacter
à l'adresse suivante :

EREP SA
Chemin du Coteau 28
CH-1123 ACLENS
www.erep.ch

Toine BAKX (0041) (0) 21 869 71 43
Yves MEMBREZ (0041) (0) 21 869 98 87
info@erep.ch

EREP SA / 08.03.2012

BON DE COMMANDE

Je suis intéressé(e) par la prestation « **Une année d'analyses mensuelles** »
Montant forfaitaire de CHF 4'050.- H. T. par an (honoraires, frais d'analyses et de déplacement)

Je suis intéressé(e) par la prestation « **Une analyse ponctuelle** »
Montant forfaitaire de CHF 385.- H. T. par prestation

Nom / Prénom :

Société / Organisation :

Adresse :

Téléphone :

Email :

EREP SA se fera un plaisir de vous recontacter afin d'organiser cette prestation.

Lieu, date, signature :